L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Bureau : 323 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

Entered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES, LOCATIONS, ETC., QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE DU JOURNAL.

TEMPERATURE.

Du 16 janvier 1911.

Thermomètre de E.Claudel, Opticien, Successeur de E. & L. Claudel, 918 rue Canal, N.-O., Lne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 h. du matin..	60	14
Midi.....	68	18
3 P. M.....	70	19
6 P. M.....	70	19

CARNET MONDAIN

JANVIER

BALS À L'ATHÉNÉUM

27 Equipe de Yami.

FEVRIER

À L'OPÉRA

2 Nérée.
6 Olympiens.
10 Falstaffiens.
13 Mithras.
16 Obéron.
21 Atlantéens.
23 Chevaliers de Momus
27 Equipe de Protée.
28 Rex.
28 Equipe de Comus.

Le mouvement révolutionnaire au Honduras.

L'année nouvelle n'a pas vu s'apaiser les passions dans le Honduras où un mouvement révolutionnaire avait éclaté à la fin de l'année précédente.

D'après les dernières dépêches la révolution poursuivrait son cours et ferait des victimes; Truxillo serait tombé au pouvoir des insurgés après un combat avec les troupes du gouvernement.

Mais le gouvernement n'a perdu aucun temps et a lancé à la rencontre de l'ennemi un de ses bataillons sur lequel il fonde un grand espoir.

Peut-être le choc se produira-t-il sur la route de Ceiba, car l'occupation de Truxillo par les révolutionnaires n'a été que de courte durée. Ces derniers jusqu'ici ont été favorisés par le sort ; leurs armes ont été triomphantes.

Le gouvernement a proclamé la loi de conscription et recrute ses défenseurs partout. On prétend que nombre de ceux-là prennent du service à contre-cœur parce qu'ils sont amis de Bonilla, le général qui est à la tête du mouvement insurrectionnel. Il est à craindre qu'ils ne passent à l'ennemi lorsque les deux camps seront en présence et prendront contact.

Le sentiment populaire à Ceiba est favorable à Bonilla, aussi le général révolutionnaire n'éprouverait-il aucune difficulté à entrer dans le port et à s'emparer de la ville.

Le gouvernement, en mettant en vigueur la conscription, avait enrégimenté nombre d'Américains, les prenant dans les bureaux des maisons de commerce ; mais à la suite des démarches voulues faites sans délai, ils ont été libérés.

Le ministre d'Etat a chargé la légation américaine à Guatémala de rappeler au Président Cabrera ses obligations quant à ce qu'il est convenu d'appeler la "Convention de Washington", c'est-à-dire sa promesse d'observer la plus stricte neutralité à l'égard de la révolution.

Le ministre américain a cru devoir ainsi agir pour réduire à néant les plaintes réitérées des adversaires de Bonilla, qui prétendent que les Etats-Unis appuient le chef révolutionnaire en lui facilitant l'obtention d'armes et de tout ce qu'il lui faut pour faire la guerre.

Le vapeur "Hornet", a-t-on prétendu, est parti de la Nouvelle-Orléans il y a quelques jours, ayant à son bord des armes et des munitions destinées aux révolutionnaires. Pour prouver sa parfaite neutralité en l'affaire, le gouvernement américain a donné l'ordre au Tacoma de se rendre immédiatement dans les eaux du Guatémala et du Honduras dans le but de surveiller le "Hornet" et de l'empêcher de violer la neutralité que les Américains veulent observer quant au différend politique qui se règle dans le moment dans l'Amérique Centrale.

LE TABAC EN AUTRICHE.

La régie autrichienne des tabacs vient de publier son rapport sur l'exercice 1909. Il en résulte que, pendant cette année, le chiffre de ses ventes s'est élevé à 266 millions de couronnes sur le territoire de l'empire, et à 6 millions et demi de couronnes pour l'exportation étrangère. Les cigarettes entrent dans ce total pour 36,65 0,0, les cigares pour 31,95 0,0 ; le surplus représente la valeur du tabac, tant à fumer qu'à priser et à chiquer. Au cours des dix dernières années, la vente des cigares s'est sensiblement ralentie ; en 1899, elle s'élevait à 42,12 0,0; elle a donc diminué d'un quart. Au contraire, celle des cigarettes s'est beaucoup développée puisque, dans le même temps, elle a passé de 23,31 0,0 à 36,65 0,0. La consommation moyenne du tabac, répartie sur toute la population de l'empire, est aujourd'hui de 15 grammes par an et par tête d'habitant. Pendant l'année 1909, le nombre des cigares vendus par la régie a été de 1,204 millions, soit 8 millions et demi de moins que l'année précédente. Celui des cigarettes a dépassé 351 millions, ce qui constitue un excédent de recettes de 7 millions de couronnes. Les honneurs de de la vente ont été pour un type de cigarette fort populaire en Autriche-Hongrie, la Sportcigarette ; elle a fourni à elle seule presque les deux tiers de la consommation ; on en a vendu exactement 254 millions.

ARRESTATION.

Léon Lacoste, domicilié rue Iberville 2717, a été arrêté à l'angle des rues Clara et St. André, hier après midi vers deux heures. Il avait plusieurs billets de loterie en sa possession.

VOL.

Pendant l'absence de M. E. Lanuzan, ces jours derniers, un voleur a pénétré en sa demeure, rue Derbigny 1477, et en a emporté une tirelire contenant $14.

THEATRE DE L'OPERA.

La saison au théâtre de la rue Bourbon sera brillante au-delà de toute espérance, si sa vogue de l'heure présente se maintient.

Les huit ou dix dernières représentations ont été fort bien suivies, et si les artistes y ont fait copieuse moisson de bravos, de manifestations sympathiques, la Direction, elle, y a trouvé son compte.

L'exécution de *Sigurd*, la dernière cette année, annonçait l'affiche, a été des mieux réussies ; Mlle Lowe qui, dans le rôle de *Brunehild*, avait, une première fois, été saluée par bien des applaudissements, l'a été dimanche encore. Cette artiste doit le rang élevé qu'elle occupe dans sa profession à sa nature, à la persistance dans l'effort, à l'étude attentive des modèles et beaucoup aussi à l'amour de son art, amour allant jusqu'à la passion.

Dans la soirée, le théâtre était envahi de nouveau par un public plus nombreux que celui de la journée ; et la troupe d'opérette y jouait une œuvre inconnue à la Nouvelle-Orléans, une œuvre ayant pour nous toute la fraîcheur, toute la saveur délicieuse de la nouveauté, *Mam'zelle Trompette*; quelque chose d'amusant déjà dans ce nom, quelque chose d'attirant, de sonnant.

Rarement parterre a mieux écouté, autant apprécié les moindres détails d'un ouvrage.

C'est à Saumur, la célèbre école d'équitation française, que se noue, se déroule et se dénoue l'action de la pièce ; c'est là que l'auteur du livret place ses personnages et les fait s'agiter de la façon la plus ingénieuse qui soit, les mêlant aux situations les plus amusantes, assaisonnant leur dialogue de l'esprit gaulois le plus fin, le plus pétillant.

Hirlemann, à qui est due la partition de *Mam'zelle Trompette* n'a peut-être pas autant produit que d'autres compositeurs, mais ce qu'il a fait porte son cachet personnel. Il s'est évidemment chauffé au meilleur foyer ; aussi, son œuvre est-elle traversée par un vif rayon. Il s'en dégage une douce et voluptueuse lumière. Sa musique est chaude, vive, chatoyante, pailletée. Jamais de pénombre, toujours de l'éclat, de la mélodie franche, alerte, ailée, diaprée. C'est bien l'allure l'étincellement de l'opéra-comique, car de ci de là seulement on y retrouve le type de l'opérette, mais d'une opérette ayant sa physionomie propre.

Le rôle de *Paillette* convient parfaitement à Mlle Cortez qui porte très cranement l'uniforme de *Cannasson* qu'elle revêt pour les besoins de la pièce.

MM. Jordanis et Béchade tirent un excellent parti de leurs rôles, le *Capitaine* et *Cannasson*. M. Béchade possède une fort jolie voix qu'il dirige avec goût, avec art ; son succès dimanche soir a été grand. M. Vergnes, lui aussi, a été très remarqué ; il a fait un amusant *Brigard*.

Il faut reconnaître que tous les rôles dans *Mam'zelle Trompette* ont été parfaitement tenus ; que les artistes, du premier au dernier, ont contribué à l'éclat de la représentation de dimanche soir au cours de laquelle le rire dans la salle sonnait parfois très haut.

Mais quel déplorable incident aussi s'y est produit, et comme il eut été regrettable que la nouvelle s'en répandit ; le plaisir des spectateurs en eut été détruit ; leur joie se fut changée en tristesse.

Ce soir, troisième et dernière représentation de *La Bohème*, l'opéra que notre public ne s'est pas lassé d'entendre. La salle sera aussi bien garnie demain qu'elle l'a été aux deux autres représentations.

L'Attaque du Moulin, qui a été à l'étude pendant bien des jours, sera donnée jeudi. Pour nous, l'opéra de Bruneau sera une primeur, et les primeurs de cette valeur ne trouvent pas notre public indifférent.

Le poème en est emprunté à un ouvrage d'Emile Zola ; c'est le récit émouvant d'incidents de la guerre franco-prussienne, de scènes dont a été témoin l'année terrible, 1870.

Voici une analyse de *L'Attaque du Moulin*.

1er Acte — Fiançailles dans un village, frontière d'Allemagne, de Dominique et de Françoise, fille du vieux Merlier le propriétaire du moulin, où se déroule le drame : la toile tombe sur des roulements de tambour qui annoncent que la guerre est déclarée.

2me Acte — Le moulin est pris malgré la défense acharnée des soldats français, l'ennemi s'y installe. Dominique pour défendre sa fiancée a fait le coup de feu, les lois de la guerre lui apprennent qu'il sera fusillé. Françoise songe à le faire évader. Dominique à la nuit tombante tuera la sentinelle avec le couteau que lui remet la jeune fille.

3me Acte — C'est le dehors du moulin — la sentinelle monte la garde — en chantant une douce mélopée. Son esprit n'est pas à la guerre, il songe à sa mère et à sa fiancée qmi est là-bas, de l'autre côté du Rhin.

A ce moment paraît Dominique qui le frappe à mort, il tombe en poussant un grand cri.

Le capitaine ennemi jure de le venger, il décide que le vieux merlier sera fusillé si Dominique n'est pas retrouvé.

4ème Acte—Dominique est revenu au moulin sous un déguisement. L'angoisse de Françoise est à son comble.

Un héroïque mensonge de Merlier sauve Dominique qui part et ramène les Français victorieux. Mais avant de fuir l'ennemi fusille Merlier.

Le drame se termine par la mort du vieux Merlier et par une émouvante malédiction à la guerre et à ses horribles méfaits.

Distribution des Rôles.

Dominique.....M. Fontaine
Merlier.....M. Moore
Le Capitaine Ennemi.M. Caillol
La Sentinelle.....M. Reiber
Le Tambour.....M. Vergnes
Le Capitaine Français.M. Chacon
Le Jeune Homme...M. Combes
Françoise.....Mlle Donaldson
Marceline..Mlle Nady Blancard
Geneviève.....—Mlle Vincent

ORPHEUM.

L'inauguration du nouveau programme de l'Orpheum a eu lieu hier après midi devant une salle bien garnie, et l'excellence du spectacle fait présumer que les représentations de cette semaine seront très suivies.

Le programme comprend sept numéros dont le plus intéressant est celui présenté par M. T. Selbi, sous le nom de "Spirit Paintings".

"Sweethearts" une jolie comédie dramatique en un acte est fort bien interprêtée par M. et Mme Edwin Connelly. Cette pièce, dûe à la plume de l'éminent dramaturge anglais sir W. S. Gilbert, a obtenu sur les scènes anglaises et américaines un retentissant succès, et il convient de féliciter la Direction de l'Orpheum de l'avoir présentée à ses habitués.

Le programme comprend encore les Rossow, deux nains dont la taille quoique exigue est fort bien développée ; Harry Atkinson, surnommé "l'Orphée australien" ; les Frères Van, deux musiciens de talent ; les Russell et Devirne, deux comédiens, et des vues cinématographiques nouvelles.

TULANE.

C'est une pièce de belle tenue, bien écrite et bien conduite qu'offre cette semaine la direction du Tulane à ses habitués, et l'interprétation est à la hauteur de la pièce. Le premier rôle est admirablement tenu par Mlle Frances Starr, une des meilleures actrices de la scène américaine, que la population de la Nouvelle Orléans n'avait pas encore eu l'occasion d'applaudir. Mlle. Starr dès le lever du rideau a fait une excellente impression sur les spectateurs qui ne lui ont pas ménagé leurs applaudissements au cours de la représentation.

"The Easiest Way", comédie dramatique de M. Eugène Walter, dénote une connaissance approfondie du théâtre et concentre l'intérêt sur un petit nombre de situations serrées, bien agencées et bien écrites.

Le problème qui y est présenté est captivant au possible, et l'intérêt des spectateurs est maintenu du lever au baisser du rideau.

Mlle Starr, la principale interprète plaît surtout par son parfait naturel, la simplicité et la vérité de son jeu. Elle est du reste secondée par une excellente troupe, aussi le succès de "The Easiest Way", a-t-il été très franc dès la première représentation.

Cette pièce restera à l'affiche toute la semaine et sera donnée en matinée mercredi et samedi.

CRESCENT.

La direction du Crescent n'a négligé aucun détail pour rendre l'amusante comédie-musicale "The Cow and the Moon" et elle a réussi à en faire un spectacle de tout premier ordre.

La mise en scène est soignée, les acteurs excellents, aussi les milliers de personnes qui ont assisté aux représentations de dimanche et lundi se sont-elles retirées enchantées.

La pièce comprend quatre actes et seize tableaux dont plusieurs sont tout simplement remarquables.

L'intrigue qui se passe tantôt aux Etats Unis, tantôt en Chine, est fort bien développée et se prête à des situations d'un comique irrésistible. La musique est agréable et plusieurs refrains entraînants ne tarderont pas à devenir populaire.

Il n'y a que des éloges à faire de l'interprétation. Le rôle principal est tenu par M. Charles A. Sellon, un des meilleurs comiques de la scène américaine.

Il est très bien secondé par MM. Harry Allen, C. L. Patterson, Mlle Hazel Rice et autres.

"The Cow and the Moon" sera joué toute la semaine.

Matinée aujourd'hui.

Edition Hebdomadaire de l'"Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

Revue des Deux Mondes

15, rue de l'Université, Paris.

—SOMMAIRE DE LA—

Livraison du 1er Janvier 1911.

I.—Mademoiselle de Jessincourt, Troisième partie, par M. Louis Bertrand.

II.— La Guerre de 1870.— Notre première défaite. — L'inaction jusqu'au 6 août, par M. Emile Ollivier, de l'Académie française.

III.—Le Socialisme Agraire et le Métayage en Italie, par M. Maurice Pernot.

IV.—La Femme et la Société Française depuis la première moitié du XVIIe siècle. — Le Mariage, par M. G. Fagniez, de l'Académie des Sciences morales.

V.—Bismarck et l'Episcopat.—La Persécution [1873-1878] —III. L'Année 1874, par M. Georges Goyau.

VI.— Les Iles Kerguelen [avec une carte], par M. le baron Hulot.

VII. — Revue Musicale. — "Macbeth" au théâtre de l'Opéra-Comique ; — Le "Macbeth" de Verdi et Shakspeare. — Concerts du Châtelet : Œuvres de MM. Enesco, Raoud et Max d'Olonne. — Guercœur, de M. Albéric Magnard, par M. Camille Bellaigue.

VIII— Chronique de la quinzaine, Histoire Politique, par M. Francis Charmes, de l'Académie française.

IX—Bulletin Bibliographique.

Mahoney succombe à ses blessures.

Edward Mahoney, le jeune homme qui avait été frappé de deux coups de couteau à la poitrine, samedi soir pendant une querelle avec un nommé Charles Deichman, à l'angle des rues Camp et Church, a succombé à ses blessures, hier à midi, à l'Hôpital de Charité.

Dès l'arrivée de Mahoney à cette institution les chirurgiens avaient reconnu que son état était désespéré et ils avaient tenté en dernier ressort une opération peu commune consistant à recoudre le poumon gauche qui avait été partiellement tranché par la lame du couteau.

Cette opération paraissait avoir donné de bons résultats lorsque subitement hier matin, vers onze heures, l'état du blessé s'aggrava et il ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

Mahoney était âgé de 19 ans. Deichman, le meurtrier, qui est d'un an plus jeune, a été arrêté et une accusation de meurtre a été portée contre lui.

Il prétend, pour sa défense, que Mahoney l'avait attaqué sans raison.

TRIBUNAUX.

COUR SUPREME DE L'ETAT

Nouvelles auditions de causes accordées :

H. B. Faraldo vs Ferdinand Gumbel & Cie.

Delia A. Blackburn vs La Railway & Navigation Co.

Nouvelles auditions de causes refusées :

L'Etat de la Louisiane vs Ada Hayes.

American Machinery Co vs Samuel Hols.

Clay Riggs vs F. W. Eicholz.

Mme E. E. McDaniel vs Arkansas Louisiana & Gulf Railway Co.

Par le juge Breaux :

Mary E. Lynch vs American Brewing Co., jugement confirmé.

J. K. Kreker et als vs P. L. Verges, jugement confirmé.

Par le juge Monroe :

St. Louis Southwestern Railway Co., vs C. W. Burckett, demande repoussée.

Par le juge Provosty :

L. F. Underwood vs Gulf Refinning Co., jugement infirmé.

Reynella Mill & Mercantile Co., vs Adonis Segura, demande repoussée.

C. A. O'Niell vs F. D. Rodriguez, demande repoussée.

W. C. McDonald vs Wyatt Lumber Co., demande repoussée.

S. E. Wall vs The Harwood Manufacturing Co., jugement infirmé.

D. H. Sanders vs Illinois Central R. R., jugement infirmé.

Par le juge Land :

La succession de Mme Emily L. Hart, jugement confirmé.

Alfred N. Clement vs South Atlantic Steamship Co, jugement confirmé.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Stock & Co vs Mlle Willie Denson saisie provisoire de $372.

Myrtle Disk Co. vs W. G. Tebault Furniture & Realty Co., réclamation de $168.

Estelle Tureaud vs La ville de la Nouvelle Orléans et le Bureau des Egouts, action en dommages de $3,300.

Chas Louque vs Mme Joséphine Dejan, réclamation de $249,85 sur un contrat.

Simon Abraham vs Abraham Realty Co., réclamation de $995,79 sur un contrat.

Morgan & Wright vs E. E Weil et M. E. Hart, action en recouvrement de $217.

Demande d'émancipation :

Louis P. Nogues.

Olivia J. Drouant vs Chas. E. Powell, séparation de corps et de biens.

Leopold Weil Bldg. Co, vs Ferdinand Jaubert, réclamation de $450.

L. P. Hakenjos vs H. A. Mordecai, action en recouvrement $205,67 sur des billets.

Successions ouvertes :

Mme Barbara Abric Marietta La Nasa, John Steen, Julie Mellet, Jennie Scherb, Leon Riley, Joseph Mc Donald.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparution :

Mike Ryan, vol avec effraction.

Acquittés :

Bessie Nettler, témoin à charge : Martha Pollock, Célestine Ballard, actes de violence.

Affaires abandonnées :

Mme Amelia Conrad, attaque et blessure : Dave Ellis, meurtre ; Rosie Smith, vol.

Condamnations :

Manuel Percy, attaque et blessure, $50 d'amende ou 3 mois de prison ; Dave Cole, blessure, $10 d'amende ou 30 jours d'incarcération ; Eddie Smith, violation de l'acte de 1908, $10 d'amende ou 30 jours de prison ; Ogelsby Allen, actes de violence, $200 d'amende ou 6 mois de prison.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

Independent Realty Co à Vve Albert Monette, 2 lots, Villeré, Tupelo, Robertson, Hancock, $1200.

Léon S. Bradbury à la French Market Homestead Association, portion, Ead, Tonti, Mirs. Franklin, $1000.

Acquéreur à Edwin L. Gregory, même propriété, $1000.

Même à R. Emmett Craice, 2 terrains, Catina, Smith Lane et West End Boulevard, $550.

Isidore Singer à German American Homd, terrain, Eagle, Cohn, Hickory et Général Ogden, $2,100.

L'acquéreur à Isaac Harding, même terrain, $2,100.

Interstate Land Co. à John B. Herman, terrain, Magnolia, Philip, Locust et Première.

Mme Sam'l B. Samsum à Dryades B. & L. Ass'n, terrain, Dufossat, Colisée, Soulat et Chestnut; terrain, Dufossat, Colisée, Soulat et Perrier, $5,000.

L'acquéreur au vendeur, même propriété, $5,000.

"Votre santé dépend de votre estomac."

HOSTETTER.

Rappelez-vous ceci—

HOSTETTER'S STOMACH BITTERS

est excellent en cas de DÉPERDITION D'APPÉTIT, INDIGESTION, DYSPEPSIE, REFROIDISSEMENTS, GRIPPE ET MALARIA.

Feuilleton

—DE—

L'ABEILLE DE LA N. O.

No 33 Commencé le 10 Déc. 1910

LE GOUFFRE.

GRAND ROMAN INÉDIT

Par CHARLES MEROUVEL

DEUXIEME PARTIE

LUTTES ET DETRESSE

VI

MARI ET FEMME

(*Suite*)

Il montra d'un geste Mathilde toujours somnolente en apparence, accablée sous le poids de sa douleur plus cuisante après l'effort qu'elle venait de faire en lisant la lettre infâme qui lui révélait les vices de l'être indigne auquel elle s'était imprudemment liée par des chaînes difficiles à briser.

Et d'une voix qu'il essayait d'attendrir, il ajouta :

—Pour cette enfant innocente, — je le sais — et pour laquelle j'espérais un avenir moins sombre que celui que j'entrevois.

Son fils allait l'interrompre.

D'un signe impérieux il l'arrêta.

—Silence, ordonna-t-il, il est des fautes qu'on ne saurait excuser ni réparer, et la tienne est du nombre.

Il reprit plus doucement :

—Oui, je l'avoue, j'ai voulu rétablir notre fortune par un mariage avantageux. Là se bornent mes torts. Qui ne les aurait eus comme moi ! ....Mais en même temps, je souhaitais à cette enfant que j'ai vue grandir et pour laquelle j'avais une réelle affection, le repos et la tranquillité après les épreuves qu'elle a subies.... Les jeunes gens d'aujourd'hui ont nos défauts sans avoir les quelques qualités qui restaient à leurs pères....

Il s'adressa de nouveau à son fils avec sévérité :

—Mademoiselle de Fel a le droit de s'irriter d'une lettre aussi odieuse que celle qu'elle vient de lire. Ecrite à la légère, c'est possible, avec des mots qui dépassent la pensée, j'en suis sûr .... Cependant ce n'est qu'avec le temps que l'oubli pourra se faire et que sonnera l'heure du pardon. Comtesse, je comprends votre indignation. Si je vous ai caché ma situation, c'est parce que tant qu'on espère le salut sans s'abaisser devant un sauveur, on garde ses misères et ses souffrances pour soi. Il n'y a que les mendiants qui se plaisent à montrer leurs plaies au public.... pour en tirer des aumônes. Maintenant nous sommes à vos ordres.... L'imprudence de Raoul a compromis à la fois votre repos et le nôtre. Un scandale public, un procès difficile sans doute, ne réparerait pas le mal et l'aggraverait peut-être ..... Il faut l'éviter à tout prix. Telle est mon opinion.... Parlez ce n'est pas à nous de vous poser des conditions. C'est à vous de nous imposer les vôtres....

Il s'arrêta.

La comtesse de Marans était facile à émouvoir.

Elle demanda :

—Combien devez-vous, marquis ?

—Vous le savez puisqu'on vous l'a dit.

—Douze cent mille francs ?

—A peu près.

—C'est tout ?

—C'est tout.

—Vous estimez vos biens?....

—Je ne sais, avant leur dépréciation je les évaluais à un million et demi.

—Je vous le donne pour acquitter vos dettes. De cette façon, vous n'aurez que moi pour créancière.... Mr Renaudot mettra les choses en règle. Quant à votre fils, il est le mari de ma nièce.... Je veux qu'il puisse tenir son rang convenablement.... J'ajouterai trente mille francs à la pension que cette pauvre Mathilde s'est engagée à faire. C'est donc quatre-vingt mille francs dont il disposera chaque année. C'est toujours Me Renaudot qui les lui versera.

Madame de Marans conclut avec une grande dignité:

—J'estime que c'est une somme suffisante — quoi qu'en pense votre fils—pour le rachat de la liberté de ma nièce.... J'espère donc qu'elle aura recouvré à dater de cette minute un repos dont elle a grand besoin.

L'ancien lieutenant objecta ;

—Mais le monde ?

Madame de Marans haussa les épaules.

—Le monde, fit-elle avec dédain, pensez-vous qu'il soit si difficile de lui donner le change ? Vous aurez dans cet hôtel un pavillon que je vous ferai aménager, un appartement séparé que dans quelques jours vous pourrez occuper. Nos gens nous sont dévoués, je le crois du moins. Peut être est-ce encore une de mes nombreuses illusions. Je leur donnerai le mot d'ordre : — Silence ! et ils s'y conformeront. Ce soir, je pense que vous jugerez à propos de quitter cette maison .... Le malaise de madame d'Andelle vous sera un motif suffisant d'absence momentanée. Pour nous nous bornerons désormais nos relations au petit nombre d'amis dont je me crois sûre....

—En somme, objecta Raoul d'Andelle, c'est une séparation amiable ?....

—A peu près.

—Sera-t-elle définitive ?

—Personne ne peut connaître l'avenir. A moins d'indiscrétions, cette séparation demeurera ignorée.... Si on a des doutes, peut-être pendant quelques jours cherchera-t-on à en deviner les motifs .... Ensuite, qui s'occupera de nous ?....

Elle n'attendit pas la réponse et demanda d'une voix brève :

—Est-ce convenu ?

Ce fut l'ancien préfet qui répondit ;

—Oui, comtesse.

Il daigna même ajouter en lui jetant un regard de regret :

—Et merci !

Il sortait.

Elle l'attira à l'écart.

—N'oubliez pas, dit-elle, que c'est à Me Renaudet que vous devez vous adresser.... Je lui donnerai des instructions.

—Bien.

Le fils avait mis à profit cette diversion.

Mathilde n'avait pas fait un mouvement.

Elle avait assisté à cette scène comme si elle y eut été étrangère.

Il s'approcha d'elle si vivement, comme Roger de Rouves l'avait fait dans la sinistre soirée du six juin de l'année précédente, qu'elle eut un geste de frayeur et croisa ses bras sur sa poitrine.

—Ah ! fit-il, en blêmissant, je vois que vous me haïssez bien !

Les traits de son mari avaient une expression si menaçante qu'elle resta muette.

Il reprit avec plus de force, mais de façon à être entendu d'elle seule.

—Si je vous traitais de même? .... Si, irrité de vos refus et de vos mépris, je vous vouais à vous aussi la haine que vous me témoignez ?

Elle répondit, résignée :

—Je subirai ma destinée, mais vous ne pourrez pas dire que vous me rendrez le mal pour le mal, car moi, je ne vous en ai jamais fait.

—Vous voulez n'être pour moi qu'une étrangère ?

—C'est vrai.

—Vous ne reviendrez pas sur ce refus ?

Elle déclara avec une énergie presque violente :

—Jamais !

Alors il murmura d'une voix sourde, irritée :

—N'est-ce pas une sanglante injure que vous m'infligez en un tel jour ? Eh bien, à mon tour je vous dis : — Nous sommes rivés l'un à l'autre. Vous m'imposerez le supplice de vivre près de vous qui m'appartenez en plaçant entre nous une barrière infranchissable. Ce sera une lutte à mort, un duel dans lequel vous n'aurez pas l'avantage.... Je vous rendrai coup pour coup, affront pour affront !.... J'accepte l'arrangement que vous me proposez sans en prévoir les conséquences.... Je suis le maître et je vous le prouverai !

Il sortit.

En une seconde, il s'était dévoilé tel qu'il était.

—Madame de Marans revenait auprès de sa nièce.

Elle lui demanda !

—Que te disait-il ?

Pour toute réponse, elle se jeta dans ses bras en murmurant :

—Ah ! le misérable !

—Que dis-tu ?

Elle regarda la comtesse avec des yeux secs, arides, brûlés de fièvre et soupira :

—Jadis qu'il ne me reste que toi et que nous sommes perdues!

Et vaincue par l'émotion, trop faible pour supporter les souffrances d'une telle journée, elle s'évanouit.

Quelques minutes plus tard, madame de Marans était assise à son chevet.

Elle tenait une des mains de de la pauvre fille entre les siennes, contemplait son visage pâle,